



Morat, le 30 octobre 2020

Invitation à l'Assemblée Générale « virtuelle »

Chers membres, chères personnes intéressées à l'association,

Nous vous invitons à la 7^e assemblée générale de l'association **agir pour la dignité** qui soutient les victimes de mesures de coercition en Suisse romande. Nous avons espéré de pouvoir vous rencontrer et d'organiser une assemblée en présence. Compte tenu de la situation Covid-19, nous avons décidé de faire une assemblée « virtuelle », où les membres puissent s'exprimer sous forme électronique.

Ordre du jour :

1. **Bienvenue et informations**
2. **Procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mai 2019**
3. **Rapport annuel 2019**
4. **Élections**
5. **Finances**
 - 5.1. **Comptes et bilan 2019**
 - 5.2. **Rapport des vérificateurs des comptes**
 - 5.3. **Budget 2020**
6. **Divers**

Les informations nécessaires pour évaluer chaque point de l'ordre du jour vous sont remis avec la présente invitation. **Le vote aura lieu par un formulaire électronique « en ligne » (cf. lien à la fin du document).**

Nous vous rappelons que l'association a besoin du soutien financier de ses membres, c'est-à-dire des cotisations annuelles. Seulement les membres de l'association profitent d'un droit de vote. Les cotisations annuelles (individuelle = 50 CHF; couple = 80 CHF) peuvent être versées

- par e-banking, IBAN: CH45 0076 8300 1351 9310 0
- par bulletin de versement (disponible sur demande)

Le montant devrait être crédité au compte de l'association **avant le 6 novembre 2020** pour donner un droit de vote au membre pour cette assemblée générale.

Nous vous remercions de votre compréhension pour la réalisation de cette assemblée générale en respectant la situation sanitaire spéciale du au Coronavirus et espérons pouvoir vous accueillir en personne en mai 2021.

La présidente



Informations selon les points de l'ordre du jour

1. Bienvenue et Informations

Le comité d'APLD vous remercie pour la compréhension que l'assemblée générale 2019 a lieu « virtuellement » avec des informations par écrit et un bulletin de vote à nous retourner. De cette manière nous sommes en mesure de respecter au mieux les mesures de protection contre le Covid19 et vous souhaitons de rester en bonne santé. Le comité vous prie également d'excuser cette assemblée tardive.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mai 2019

Le procès-verbal vous est envoyé en annexe.

Le comité n'a aucune remarque à faire et vous demande de l'accepter.

3. Rapport annuel 2019

Pour répondre à un besoin des victimes respectivement des personnes concernées par des mesures de coercition à des fins d'assistance, nous avons lancé en 2019 le projet « récit de vie ». Six personnes ont participé à ce projet. Ils ont eu un échange avec Caroline Mauron, une personne spécialisée dans le récit de vie et très douée à ce travail de recueilleuse. Le projet continue en 2020 et 2021.

4. Élections

Le comité n'a reçu aucune réquisition de personnes qui souhaitent se joindre au comité. Les quatre membres du comité APLD se mettent à disposition pour une réélection.

Les membres du comité actuel sont les suivants :

Ursula Schneider Schüttel (présidence et finances)

Simone Hohmann (représentation victimes)

Nicolas Reynaud (représentation victimes)

Julia Senti (secrétariat)

Le comité vous propose de passer à une élection de l'ensemble du comité en un seul vote et vous sera reconnaissable.

5. Finances

5.1. Comptes et bilan 2019

Voire document en annexe

5.2. Rapport des vérificateurs des comptes

Voire document en annexe

5.3. Budget 2020

Voire document en annexe

6. Divers

Les personnes intéressées au projet récits de vie sont priées de s'informer auprès de Nicolas Reynaud (nicolas.reynaud@bluewin.ch).

Pour participer au vote, veuillez utiliser ce lien :

<https://findmind.ch/c/cvCbeoTATD>